



Le Ronssoyen

« À la Saint Joseph, va et vient l'hirondelle »

Bulletin de Mars 2023
Bulletin de Mars 2023

Travaux d'assainissement



La quatrième et dernière tranche de travaux d'assainissement va démarrer bientôt. Les rues concernées : la rue Winston Churchill à partir du stade, la rue Max Cottrelle, la rue Franklin Roosevelt et la rue Louis Lobry. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise STPA, et entièrement financés par Noréade.

Un Arrêté a été pris à compter du Lundi 13 Mars 2023, que vous pouvez consulter à la vitrine d'affichage extérieur de la Mairie, côté droit, et sur le site internet de la Mairie, rubrique « Arrêtés en vigueur ». Pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons de bien vouloir respecter les termes de cet Arrêté.

Pour les rues dont les travaux ont été faits en 2022 :

Vous avez eu l'Autorisation de Rejet Direct. Vous pouvez demander votre devis pour les travaux et l'envoyer à Noréade. Vous pouvez fournir le devis d'un artisan ou un devis de matériaux et/ou de location de matériel. Dès que vous avez l'accord de subvention, vous avez 2 mois pour faire les travaux. Noréade vient ensuite contrôler si les travaux sont conformes.

Attention : N'engagez pas les travaux tant que vous n'avez pas l'accord de Noréade sur le devis ; Si vous ne vous raccordez pas dans les 2 ans suivant la réception de l'Autorisation de Rejet, vous paierez la Taxe d'Assainissement Majorée (TAM) ; Les aides seront versées sur la base de justificatifs (factures acquittées).



Pour les enfants :

Chaque jour, nous utilisons de l'eau pour boire, préparer les repas, nous laver, nettoyer nos vêtements et faire la vaisselle.

Pour cela, l'eau est prélevée dans une rivière ou une nappe souterraine. Elle est ensuite traitée dans une usine et devient de l'eau potable. Elle est stockée dans des réservoirs, par exemple dans un château d'eau. L'eau potable est alors transportée dans des tuyaux jusqu'aux habitations. Là, nous l'utilisons et nous la salissons. L'eau usée part dans les égouts et rejoint la station d'épuration pour être nettoyée, c'est-à-dire débarrassée des pollutions qu'elle contient. Quand ce traitement est terminé, l'eau est rejetée dans une rivière ou un fleuve.

L'assainissement est l'ensemble des techniques d'évacuation et d'épuration des eaux usées.

Chaque famille doit payer la facture d'eau, qui est composée de trois parties : la quantité d'eau utilisée, autrement dit, le volume d'eau potable consommé ; la redevance assainissement, pour les services de collecte, de transport et d'épuration des eaux usées ; et une partie fixe qui correspond à l'abonnement.

Bientôt, dans notre village, vont démarrer des travaux pour se relier à l'assainissement collectif. Ceux qui sont en attente des travaux et ceux qui ne seront pas reliés au système d'assainissement collectif du fait de leur lieu de vie sont en assainissement individuel.



VENDREDI 17 MARS 2023

DEVANT LA MAIRIE, À 9H00



À NOTER : Les personnes de bonne volonté qui ne seraient pas libres le 17 Mars peuvent participer le Samedi 18 Mars, en se faisant connaître en Mairie.



Prix Max Cottrelle

Samedi 18 mars 2023

Course cycliste annuelle



Le Café propose sa friterie et des crêpes

Organisée par le Vélo Club Santerre et Vermandois

Départ à 13h30 devant le Café 5 Rue Winston Churchill

Passage par les Rues Winston Churchill, Charles de Gaulle, Place Clémenceau,

Eugène Leconte, du 14 Juillet et Franklin Roosevelt.

Hommage à Max COTTRELLE



Né à Amiens, le 14 février 1907.

Décédé à Le Ronssoy, le 21 Mai 1975.

Élu Conseiller Municipal le 19 Mars 1965, et Adjoint au Maire le 24 Mars 1971.

Nommé Maire le 21 Juillet 1971, suite à la démission de Louis Mériaux.

Décédé dans l'exercice de ses fonctions.

Monsieur et Madame Cottrelle ont légué leurs biens à la Commune.

« Des braf' gins. In peu pos les oubliyi, et vous eutes, i feut iyeu dire ben merci !!! »

